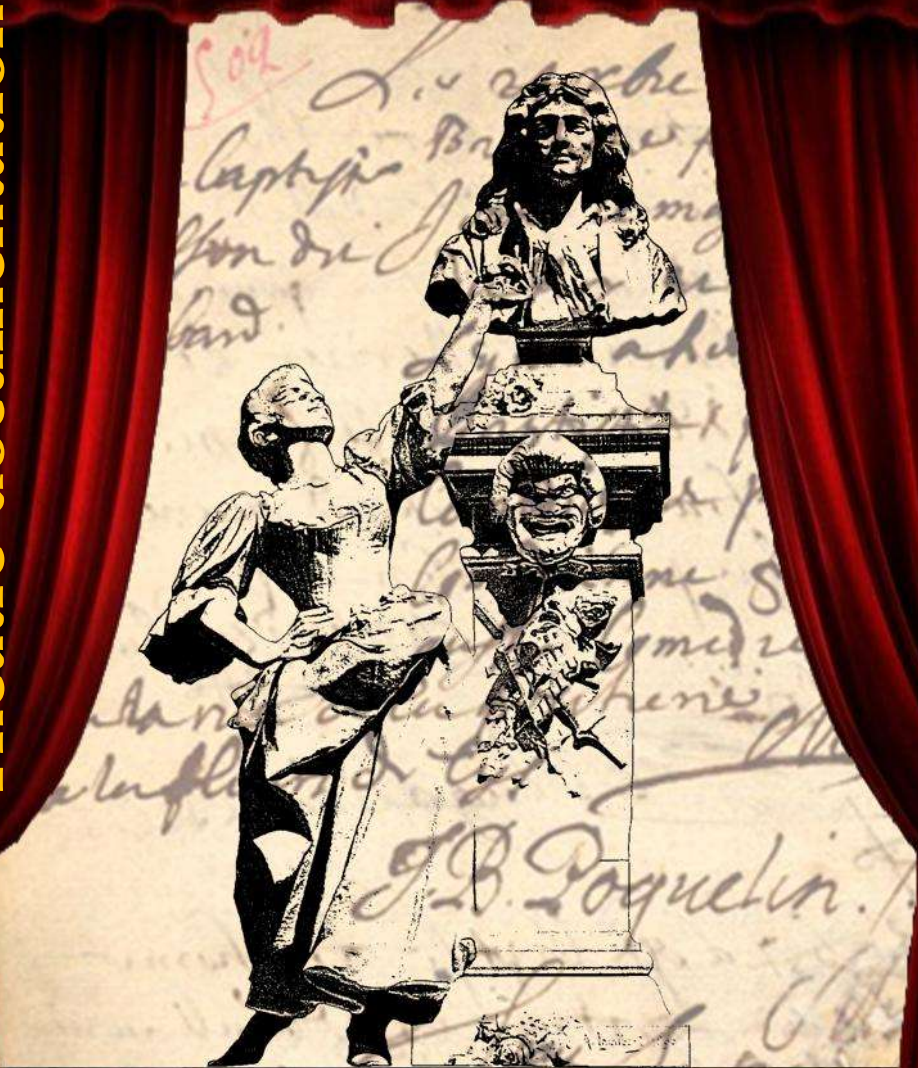




Louis MOLAND

Théâtre-documentation



**Notice sur Monsieur
de Pourceagnac de Molière**



FRONDELA
LES ARTS

Louis MOLAND

1824-1899



**Notice sur
Monsieur de
Pourceaugnac
de Molière**

1864

NOTICE SUR MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

Travail de critique et d'érudition. Aperçus d'histoire littéraire, biographie, examens de chaque pièce, commentaires, bibliographie, etc. Œuvres complètes de Molière, Granier Frères, Libraires-Éditeurs, Paris, 1864.



Toute la première partie de l'année 1669 fut occupée par le *Tartuffe*, livré enfin au public. Ce fut seulement au mois d'octobre qu'une nouvelle production de Molière vit le jour, et cette pièce fut commandée pour les plaisirs du roi. On écrit de Chambord à la Gazette, sous la date du 7 octobre 1669 : « Leurs Majestés continuent de prendre ici le divertissement de la chasse ; et, hier, elles eurent celui d'une nouvelle comédie par la troupe du roi, entremêlée d'entrées de ballet et de musique ; le tout si bien concerté qu'il ne se peut rien voir de plus agréable. L'ouverture s'en fit par un délicieux concert, suivi d'une sérénade de voix, d'instruments et de danses. Et, dans le quatrième intermède, il parut grand nombre de masques qui, par leurs chansons et leurs danses, plurent grandement aux spectateurs, La décoration de la scène était pareillement si superbe, que la magnificence n'éclata pas moins en ce divertissement que la galanterie, de manière qu'il n'était pas moins digne de cette belle cour que tous ceux qui l'ont précédé. »

La pièce annoncée en ces termes par la Gazette, ce divertissement d'une soirée royale entre deux parties de chasse dans les forêts de Chambord, c'est *Monsieur de Pourceaugnac*, l'immortelle facétie dont on a pu dire : « Si l'on croit qu'il y ait beaucoup plus d'hommes capables de faire *Pourceaugnac* que le *Misanthrope*, on se trompe. »

Robinet, dans sa lettre du 12 octobre, est, comme toujours, plus complimenteur que la Gazette en prose :

NOTICE SUR MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

Or, du mois courant le sixième,
La cour eut un régal nouveau
Également galant et beau
Et même aussi fort magnifique
De comédie et de musique,
Avec entr'actes de ballet,
D'un genre gaillard et follet,
Le tout venant, non de copiste,
Mais vraiment du seigneur Baptiste
Et du sieur Molière, intendants,
Malgré tous autres prétendants,
Des spectacles de notre Sire...
Les actrices et les acteurs
Ravirent leurs grands spectateurs,
Et cette merveilleuse troupe
N'eut jamais tant le vent en poupe.

La pièce fut jouée au Palais-Royal le 15 du mois suivant ;
et à cette occasion Robinet, dans sa lettre du 23 novembre,
revient sur la nouvelle pièce et ajoute quelques détails :

Il (Molière) joue autant bien qu'il se peut
Ce marquis de nouvelle fonte,
Dont par hasard, à ce qu'on conte,
L'original est à Paris,
En colère autant que surpris
De s'y voir dépeint de la sorte.
Il jure, il tempête et s'emporte,
Et veut faire ajourner l'auteur
En réparation d'honneur,
Tant pour lui que pour sa famille,
Laquelle en Pourceaugnacs fourmille...
Quoi qu'il en soit, voyez la pièce,

Vous tous, citoyens de Lutèce :
Vous avouerez en bonne foi
Que c'est un vrai plaisir de roi.

Grimarest, cherchant par la suite à préciser ce que Robinet rapporte en cet endroit, prétend qu'un gentilhomme limosin « ayant un jour, dans une querelle qu'il eut sur le théâtre avec les comédiens, étalé une partie du ridicule dont il était chargé, » Molière, pour se venger, en fit un personnage de comédie. On n'en sait pas plus, et encore nous avons dit ce qu'il faut attribuer de juste crédit à ces bruits de la chronique contemporaine.

Le vivant modèle de M. de Pourceagnac serait donc venu trouver Molière jusque sur la scène. C'était faire acte de complaisance. Molière, sans aucun doute, le connaissait déjà : il l'avait dû rencontrer souvent dans les pérégrinations de sa jeunesse ; il avait, eu affaire mille fois à lui, quand il jouait à Limoges et ailleurs. M. de Pourceagnac est bien, comme M. de Sotenville, un hobereau provincial ; mais M. de Sotenville est le gentillâtre campagnard proprement dit, tandis que M. de Pourceagnac est un gentillâtre bourgeois, qui sent la robe, et l'on dirait presque la robe de procureur. M. de Sotenville, dont la noblesse est d'épée, aurait eu pour lui autant de dédain que pour son gendre. À un point de vue plus général, M. de Pourceagnac, c'est le sot épais et plein de jactance ; plaçant tout de travers sa confiance et ses soupçons, il est certes le plus facile des hommes à berner, mais il nous divertit par la présomption et la suffisance étonnée qu'il porte dans toutes ses mésaventures.

Ce rôle, comme vient de le dire Robinet, était joué par Molière. C'est à lui que J.-B. Lulli, que nous verrons figurer dans le second intermède sous le pseudonyme d'Il signor

NOTICE SUR MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

Chiacchierone, chantait les couplets italiens :

Non vi lasciate uccidere
Dal dolor malinconico...

« Ne vous laissez pas tuer par la mélancolie... » Qui eût dit que ce conseil, adressé à l'auteur d'une œuvre si gaie, n'était pas hors de propos ?

À en croire Brossette et Cizeron-Rival, Lulli remplit une fois le rôle de Pourceaugnac. Par une de ces libertés qu'il croyait faire toujours passer avec ses grimaces, il avait mécontenté le roi ; et, comme ce mécontentement durait, on commençait à croire à une disgrâce sérieuse du musicien. Lulli, pour rentrer en faveur, eut recours à la pièce de Molière, qui avait le privilège de divertir beaucoup Louis XIV. Laissons raconter l'anecdote par M. Castil-Blaze, qui y a mis son entrain ordinaire :

« Lulli s'arrange avec Molière pour annoncer *Monsieur de Pourceaugnac*. Le spectacle promis, le rideau levé, *Pourceaugnac* est arrêté par une indisposition subite de Molière, chargé de représenter le gentilhomme limosin. Lulli se fait proposer pour remplir ce rôle à l'instant, afin que le roi ne soit point privé du plaisir qu'il s'était promis : l'offre est acceptée. Lulli joue avec beaucoup d'esprit et de vivacité, ne perdant pas de vue son spectateur essentiel : il voit avec peine que ses lazzi, ses facéties, ses charges même ne dérident pas le front de Jupiter. Il commençait à désespérer, quand arrive la scène des apothicaires. Pourceaugnac, harcelé, ne songeait point aux seringues qui le menaçaient. Il courait, dansait, gambadait : Louis ne riait point. Pour obtenir enfin ce sourire si désiré, Lulli remonte la scène, descend avec rapidité, prend son élan et saute à pieds joints au

milieu du clavecin de l'orchestre, le brise en mille pièces, au risque de se casser les jambes : l'instrument vole en éclats, et fait en ce moment plus de bruit qu'il n'en avait jamais fait. Lulli disparaît dans l'abîme, sa chute est un triomphe. Accroupi sur les décombres harmonieux, le malin bouffon a vu le roi partir d'un bruyant éclat de rire, applaudir de toutes ses forces. Lulli revient par le trou du souffleur, et continue sa course au milieu des transports d'hilarité de l'assemblée toujours attentive, fidèle à suivre le commandement de son chef de file. »

Quelque place qu'occupe M. de Pourceaugnac dans la pièce, ce n'était point tout que de posséder ce précieux personnage. Il ne suffisait même pas de l'avoir amené à Paris par le coche, afin de l'exposer à une série de tribulations et de mystifications. Il fallait créer des incidents, inventer une comédie dans la comédie. Molière, pour remplir ce cadre, eut recours, comme d'ordinaire, non-seulement à ses observations, mais aux souvenirs et aux lectures de sa vie entière. Lorsqu'à chaque œuvre nouvelle nous faisons ainsi remarquer les réminiscences de l'auteur, lorsque nous recherchons les éléments dont il l'a formée, notre intention, qu'on ne s'y méprenne pas, n'est nullement de montrer Molière composant ses pièces avec des livres, à la façon d'un laborieux compilateur. Ce qui se passait en lui était certes tout différent : il vivait au milieu d'un ensemble de traditions qui se présentaient tout naturellement à son esprit pour la composition de ses comédies. Un large courant lui apportait tout cela : les vigoureux tableaux de la scène antique, les mille inventions des théâtres de l'Italie et de l'Espagne, les récits de nos conteurs, tout cela flottait dans l'air, tout cela passait devant ses yeux, et lorsqu'il voulait tracer une action

NOTICE SUR MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

comique, il n'avait qu'à choisir. C'étaient là, en quelque sorte, des formes de langage prêtes à traduire sa pensée. Aussi il ne faut pas croire que l'abondance de ces imitations, qu'on ne peut appeler ainsi que faute d'un mot plus juste, se mesure toujours à l'importance de l'œuvre. *Monsieur de Pourceaugnac*, par exemple, cette bouffonnerie toute de fantaisie et de verve, en offre presque un aussi grand nombre que *l'Avare*.

Prenons d'abord le trait le plus saillant de cette comédie : M. de Pourceaugnac remis entre les mains du médecin, et, bon gré mal gré, considéré et traité comme malade, au lieu d'être « régalez comme il faut. » Cette aventure a fourni le sujet d'une longue suite de contes qui paraissent avoir singulièrement égayé nos bons aïeux. D'abord, pendant le moyen âge, c'est au curé, au pénitencier, qu'un malicieux débiteur conduit un créancier débonnaire ; il dit à celui-ci qu'on va l'expédier, qu'on va prendre soin de lui ; il dit à l'autre que le diable s'est emparé de cet homme, et qu'il est besoin de le confesser ou de l'exorciser ; et, cela fait, l'audacieux compère les laisse se débrouiller ensemble. C'est sous cette forme que l'histoire nous apparaît au XIII^e siècle, dans la dernière partie du fabliau célèbre des *Trois Aveugles de Compiègne* par Courte-Barbe ; c'est ainsi qu'on la retrouve dans les *Repues Franches* attribuées à François Villon, sous la rubrique : « De la manière d'avoir du poisson, » et qu'elle est répétée par maints conteurs du XVI^e siècle. Peu à peu on substitua au prêtre un médecin ou un chirurgien, et à la maladie de l'âme une infirmité corporelle. Modifiée de la sorte, elle fait un chapitre (le chapitre V) de *l'Histoire générale des larrons*, publiée à Lyon en 1639 par F. D. C. Lyonnois. Ce chapitre est intitulé : « De la plaisante tragédie jouée par deux voleurs chez un drapier de la

rue Saint-Honoré. » Un des deux compagnons vint trouver un chirurgien de la rue de Montmartre, et, le tirant à quartier, il lui dit qu'il lui amènerait un jeune garçon de telle et telle façon, le priant de le conduire en la chambre, parce que ce jeune homme était certainement malade, et le prévenant toutefois que celui-ci pourrait bien faire quelques difficultés pour avouer son mal. Le chirurgien promet qu'on sera content de lui. Le compagnon se rend de là à la boutique du drapier, et choisit une pièce entière pour son maître, chirurgien renommé. La marchande commande à son commis de porter le drap et de suivre monsieur, « en ayant soin, ajoute-t-elle, de rapporter l'argent de votre marchandise. » On arrive chez le chirurgien, qui dit aussitôt : « Est-ce là ce jeune garçon dont vous m'avez parlé ? – Oui, monsieur, répond l'autre, s'il vous plaît, menez-le en votre chambre pour le contenter. » Le commis laisse sa marchandise et s'en va avec le chirurgien, qui se met à lui faire la leçon : « Mon ami, lui dit-il, plus les maladies sont invétérées, plus il est difficile d'en recevoir la guérison. Le mal qui s'envieillit prend racine, etc. » Ce n'est qu'après de longues remontrances, menaces, explications, que le chirurgien comprend enfin la fraude dont le pauvre commis est victime. Quant à la pièce de drap laissée au compagnon, il va sans dire qu'elle avait disparu avec lui.

On s'était déjà avisé, du temps même de Molière, de mettre cette aventure à la scène. Un comédien du théâtre du Marais, Chevalier, y fit représenter en 1661 une farce en vers de huit syllabes intitulée : *la Désolation des filous sur la défense des armes, ou les Malades qui se portent bien*. Dans cette farce, un pauvre diable nommé Guillot, chargé par son maître de lui faire prêter, sur une bague, une somme dont il a besoin, s'adresse à

NOTICE SUR MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

cet effet à un intrigant qui prend le diamant et le remet à un de ses complices déguisé en médecin. Celui-ci prétend avoir été payé pour guérir Guillot, qu'il fait poursuivre par une troupe d'apothicaires armés de seringues. Nous sommes tout près, comme on le voit, de *Monsieur de Pourceaugnac*.

Les mêmes recherches s'appliquant aux autres incidents de cette pièce, produiraient les mêmes résultats. L'excellente scène où Éraste persuade à M. de Pourceaugnac qu'ils sont de vieux amis et qu'il connaît toute sa famille, est indiquée dans une Nouvelle de Scarron intitulée : *Ne pas croire ce qu'on voit*, qui parut en 1652. Voici le passage : « Mendoce s'en retournait consolé de toutes les disgrâces qui lui étaient arrivées, quand le valet du jaloux Don Diègue, nommé Ordogno, qui passa auprès de lui, fit semblant d'avoir une idée confuse de sa personne, et commença de l'appeler *pays*, quoiqu'il ne l'eût jamais vu que cette fois-là. « Je ne sais, lui répondit Mendoce, si je suis de votre pays ou non, mais j'ai bien de la peine à vous reconnaître. – Bon Dieu ! répondit l'artificieux Ordogno, je n'en crois rien ; vous n'oubliez pas vos amis si facilement, et je vois bien que présentement vous commencez à me remettre. – Je voudrais bien, dit Mendoce, que vous me donnassiez quelques enseignes pour me rafraîchir un peu la mémoire touchant notre connaissance ; car plus je vous regarde, et moins je me souviens de vous avoir vu. – S'il ne tient qu'à cela, répondit Ordogno, vous m'allez connaître à la première chose que je vous dirai. De quel pays êtes-vous ? – Aragonais, répondit Mendoce. – Justement, reprit le fripon Ordogno. Voyez ce que c'est que d'être quelque temps sans se voir ! – Et votre nom est ? – Mendoce, répartit bonnement celui qui avait ce nom-là. – Quoi !

mon cher Mendoce, interrompit au plus vite le cauteleux Ordogno ; celui avec qui j'ai été tant de fois !... Il ne faut pas nous séparer sans renouer notre vieille connaissance ; je prétends vous régaler pendant que je vous tiens, etc. » Molière a beaucoup développé et embelli cette scène : mais on sent qu'elle a dû lui servir de modèle, et que tout au moins elle a pu éveiller ses pensées.

Enfin on cite ordinairement un canevas italien intitulé : *le Disgrazie d'Arlecchino* (les Disgrâces d'Arlequin). Arlequin y est tourmenté par un agent d'intrigues qui le fait persécuter par de prétendus créanciers et par des aventurières, qui l'accusent d'être le père d'une foule d'enfants qui les entourent. Le pauvre Arlequin ne trouve d'autre moyen pour leur échapper que de fuir déguisé en femme. Quelle est la date de ce canevas de la farce improvisée ? C'est ce qu'on n'établit pas avec certitude.

Molière, dans *Monsieur de Pourceaugnac*, revient à la charge contre les médecins, à qui il n'accordait pas de longues trêves. « Mais, dit Auger, il change son plan d'attaque ; il ne va pas chercher dans leur doctrine ce qu'il y a de plus absurde, dans leur langage ce qu'il y a de plus ridicule, pour le rendre plus ridicule et plus absurde encore. Ici, c'est la représentation fidèle et point exagérée d'une consultation au XVII^e siècle : les deux médecins disent ce qu'auraient dit, en pareille occasion, Brayer, Valot, Esprit, Daquin, Desfougerais, Guénaut et Gui-Patin lui-même, qui se moquait d'eux tous. Ils ne citent point à faux Hippocrate et Galien ; leur théorie est fondée sur des phénomènes véritables ; de ceux-ci ils tirent des conséquences assez justes, soit pour l'explication des causes, soit pour l'application des remèdes : enfin, sauf un peu de galimatias et de

NOTICE SUR MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

pédanterie, sauf quelques opinions chimériques et quelques pratiques superstitieuses, ce qu'ils disent est assez bon, ce qu'ils prescrivent n'est pas mauvais : tout le malheur, c'est que Pourceaugnac n'a pas la maladie dont ils lui trouvent tous les symptômes. Leur capacité, leur doctrine ne font que donner du relief à leur bévée. »

Nous avons eu, à diverses reprises, l'occasion de mentionner un curieux monument de la pratique contemporaine : *le Journal de la santé du Roi*.¹ C'est ici le cas d'y recourir encore. Le premier médecin, dans *Monsieur de Pourceaugnac*, n'a rien inventé, dans son diagnostic de la prétendue folie du héros de la pièce, qui se puisse comparer aux explications que Valot a données de la scarlatine et des vapeurs du roi. Qu'on prenne la peine de lire le passage suivant que nous extrayons du *Journal*, et qu'on décide s'il n'appartient pas au plus gros comique ; le style est tout à fait digne de la doctrine :

« Le roi était sujet aux vapeurs depuis sept à huit années, mais beaucoup moins qu'il ne l'avait été auparavant, vapeurs élevées de la rate et de l'humeur mélancolique, dont elles portent les livrées par le chagrin qu'elles impriment et la solitude qu'elles font désirer. Elles se glissent par les artères au cœur et au poumon, où elles excitent des palpitations, des inquiétudes, des nonchalances et des étouffements considérables ; de là, s'élevant jusqu'au cerveau, elles y causent, en agitant les esprits dans les nerfs optiques, des vertiges et des tournoiemens de tête, et frappant ailleurs le principe des nerfs, affaiblissent les jambes, de manière qu'il est nécessaire de secours pour se soutenir, et pour

¹ Édité par J.-A. Le Roi, en 1862.

marcher ; accident très fâcheux à tout le monde, mais particulièrement au roi, qui a grand besoin de sa tête pour s'appliquer à, toutes ses affaires. Son tempérament penchant assez à la mélancolie, sa vie sédentaire pour la plupart du temps, et passée dans les conseils, sa voracité naturelle qui le fait beaucoup manger, ont fourni l'occasion à cette maladie, par les obstructions fortes et invétérées que les crudités ont excitées dans les veines, qui, retenant l'humeur mélancolique, l'empêchent de s'écouler par les voies naturelles, et lui donnent occasion, par leur séjour, de s'échauffer et de fermenter, et d'exciter toute cette tempête. »

Fagon, homme d'esprit, homme du monde, écrivain moins embarrassé et moins enchevêtré que Valot, raisonne comme il suit sur le tempérament de Louis XIV : « Les personnes dans le tempérament desquelles la bile prédomine ont les cheveux et les sourcils ardents et la peau très souvent teinte de jaune. Elles ont assez de pente à vomir et à être dégoûtées pour peu qu'il fasse chaud ou qu'elles soient elles-mêmes échauffées ; et naturellement elles ont un médiocre appétit, le ventre ordinairement libre, et souvent plus qu'il ne faudrait. Leur inclination les porte à la colère et à l'emportement, et rarement elles sont maîtresses de la première fougue de cette humeur et des passions vives et subites qu'elle excite, particulièrement quand elle est secondée d'un sang abondant et bouillant. Pas une de ces circonstances ne convient au roi. Ses sourcils et ses cheveux bruns ont presque tiré sur le noir. La peau blanche, au delà des femmes les plus délicates, mêlée d'un incarnat merveilleux, qui n'a changé que par la petite vérole, s'est maintenue dans sa blancheur, sans aucune teinte de jaune

NOTICE SUR MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

jusqu'à présent. Jamais personne n'a eu moins de pente à vomir ; même dans les temps de la fièvre, où presque tous les autres vomissent, il ne le peut faire ; et dans sa grande maladie maligne, et dont, par conséquent, le vomissement est un des plus ordinaires accidents, l'émétique le sauva en le purgeant par en bas, sans le faire presque vomir. Il n'est que très rarement dégoûté, même dans ses grandes maladies ; et son appétit, dans toutes les saisons et à toutes les heures du jour, est également grand, et souvent il ne l'a pas moindre la nuit, quand ses affaires l'ont engagé à prendre ce temps pour manger, et, en général, il est plutôt excessif que médiocre. Son ventre est resserré, quelquefois très constipé, et jamais lâche que par le trop d'aliments, par leur mélange ou par leur qualité. Personne au monde n'a été maître de soi-même autant que le roi. Sa patience, sa sagesse et son sang-froid ne l'ont jamais abandonné, et avec une vivacité et une promptitude d'esprit qui le font toujours parler très juste et répondre sur-le-champ avec une netteté et une précision si surprenantes, que la plus longue préparation n'en saurait approcher. Il n'a jamais dit un mot qui pût marquer de la colère ou de l'emportement. Si l'on joint à toutes ces circonstances un courage inébranlable dans la douleur, dans les périls et dans la vue des plus grandes et des plus embarrassantes affaires qui soient jamais arrivées à personne, et une fermeté sans exemple à soutenir ses résolutions, malgré les occasions et la facilité de satisfaire ses passions, peut-on douter que le tempérament du roi ne soit celui des héros et de tous les grands hommes, et que l'humeur tempérée, mélancolique du sang n'en compose le mélange dans sa santé ? et que, étant altérée dans ses maladies, l'humeur mélancolique n'y ait toujours prédominé ? »

Ces deux échantillons suffisent pour qu'on puisse apprécier à quel point la satire de Molière se rapprochait de la réalité.

Monsieur de Pourceaugnac fut bien accueilli à la ville comme à la cour. Il eut sur le théâtre du Palais-Royal vingt représentations consécutives.

Les premières éditions de cette pièce sont les suivantes :

« *Monsieur de Pourceaugnac*, comédie faite à Chambord pour le divertissement du Roy, par J.-B. P. Molière. – À Paris, chez Jean Ribou, au Palais, vis-à-vis la porte de l'église de la Sainte-Chapelle, à l'image S. Louis. 1670. Avec privilège du Roy. » Privilège du 20 février 1670, pour cinq ans, cédé à J. Ribou. Achevé d'imprimer pour la première fois le 3 mars 1670.

Une seconde édition eut lieu chez Cl. Barbin en 1673. Enfin cette pièce prit place dans le cinquième volume de l'édition de 1682 avec cette mention : « Faite à Chambord pour le divertissement du Roy, au mois de septembre 1669,¹ et représentée en public à Paris, pour la première fois, sur le théâtre du Palais-Royal, le 15 novembre de la même année. »

Le livre du ballet, qui contient les paroles des intermèdes et les noms des musiciens et des danseurs, fut imprimé « à Blois par Jules Hotot, imprimeur et libraire du Roi, devant la grande fontaine. 1669. » In-4°.

¹ La Grange s'est ici, comme pour *le Sicilien ou l'Amour peintre*, préoccupé surtout du temps de la préparation et de la répétition, car cette pièce fut, comme on l'a dit, jouée à Chambord le 6 du mois d'octobre.